



# JOURNAL MUNICIPAL

*Municipalité de Saint-Léon-le-Grand*

*Spécial édition de Décembre 2020*

Léonais et Léonaises,

L'année 2020 aura été sans aucun doute une année dont on se souviendra longtemps. Une période qui n'a pas été facile avec cette pandémie. Mais avec notre courage et notre détermination, nous saurons passer à travers.

Espérons que 2021, nous ramènera en situation un peu plus normale.

Les membres du conseil municipal, la direction et les employés se joignent à moi pour vous souhaiter une Bonne et Heureuse année 2021, que la joie et la santé vous accompagnent tout au long de l'année

Joyeuses fêtes à vous tous

Jean-Côme Lévesque, maire de Saint-Léon-le-Grand

### À l'intérieur :

Page 1 :	Mot du maire
Page 2 :	Date de conseil et avis public
Page 3 :	Offre d'emploi
Page 4 :	Budget
Page 5-8 :	Vœux de Noël et activités à venir



**Prendre note que la prochaine séance du Conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand sera à huis clos, lundi le 11 janvier 2021 à 19h30, à l'hôtel de ville. Les séances peuvent être écoutés dès le lendemain à l'adresse suivante: <https://municipalite.saint-leon-le-grand.qc.ca/municipalite/conseil-municipal.html>.**

\*\*\*

**Malheureusement la patinoire demeure fermée jusqu'à nouvel ordre dû à la COVID-19 et les travaux à être réalisés au centre des loisirs, voici les consignes à respecter;**

#### **POUR LES PATINOIRES EXTÉRIEUR:**

- Le nombre de personnes présentes est déterminé par les gestionnaires de site selon la capacité d'accueil de l'infrastructure et doit permettre l'application stricte des mesures de distanciation et l'absence de contacts entre les personnes. Les vestiaires doivent demeurer fermés.
- Les compétitions, les parties et les spectateurs sont interdits.



#### **AVIS PUBLIC**

Modification au rôle d'évaluation foncière 2019-2020-2021

Conformément à l'article 43 de la *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles (L.Q. 2020, chapitre 7)* et à l'article 75 de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.R.Q. chapitre F-2.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1. Le rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand déposé le 25-09-2019 pour les exercices 2019-2020-2021 a été modifié au moyen d'un certificat global en application du premier alinéa de la *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles (L.Q. 2020, chapitre 7)* pour afin de tenir compte des modifications prescrites par l'édition 2020 du Manuel d'évaluation foncière du Québec pour la conversion des renseignements relatifs aux répartitions fiscales applicables aux unités d'évaluation comportant des immeubles compris dans une exploitation agricole enregistrée conformément à un règlement pris en vertu de l'article 36.15 de la *Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*.
2. L'ensemble de ces modifications ont été effectuées au moyen d'un certificat global et elles auront effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.
3. Aucune demande de révision ne peut être formulée, ni aucun recours en cassation ou en nullité ne peut être exercé à l'égard de ces modifications.



# OFFRE D'EMPLOI

## Journalier(ère) d'été et responsable de la patinoire

Employeur : Municipalité de Saint-Léon-le-Grand (Québec)

Région : Bas-St-Laurent

Lieu de travail : Municipalité de Saint-Léon-le-Grand

### Sommaire du poste

Sous l'autorité du directeur général et la supervision du responsable du garage;

- En hiver :

Voit à faire la glace et son entretien, effectue le ménage du Centre des loisirs, la surveillance des lieux et assure l'animation. Fait l'entretien extérieur des lieux et s'assure que tout est sécuritaire pour les usagers. Seconde la responsable de la chaudière à biomasse

- En Été :

Accomplit des tâches de journalier à la voirie et seconde le préposé aux eaux usées.

### Exigences

Détenir un diplôme d'étude secondaire 5 ou l'équivalent serait un atout;

Titulaire d'un permis de conduire de classe 5 valide;

Avoir de la facilité à travailler en équipe, faire preuve d'autonomie, de débrouillardise, d'initiative et d'un bon jugement, détenir une bonne dextérité et habileté manuelle;

Être en bonne santé et avoir une bonne endurance physique;

L'expérience municipale serait un atout.

### Conditions de travail

Personne salariée, régulière, intermittente.

Salaire et avantages sociaux : Selon la convention collective

Horaire de travail :

- En période estival, poste temps plein régulier intermittent dont la semaine normale de travail est fixée à 40 heures par semaine. Du lundi de la première semaine de mai pour terminer le vendredi de la dernière semaine octobre.
- En période hivernal, poste temps plein régulier intermittent dont la semaine de travail est fixée à 40 heures par semaine. Du mercredi au dimanche de jour et en soirée. La période d'emploi est du mercredi de la première semaine complète de décembre et se termine le samedi de la deuxième de mars.

Nous vous offrons un environnement de travail stimulant, comportant plein de défis.

---

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae et une lettre de présentation **au plus tard 7 janvier 12h00** à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Léon-le-Grand.

Poste de directeur Général

Att. Jean-Noël Barriault

8A place de l'église

Saint-Léon-le-Grand (Québec) G0J 2W0

Par courriel : [stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca)

---

*La municipalité de Saint-Léon-le-Grand pratique l'égalité en matière d'emploi. Dans le présent avis, l'utilisation du masculin n'a pour but que d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.*

## Prévisions budgétaires 2021

Le taux de la taxe foncière 2021 à être prélevée sur le territoire de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand sera de 1.0042 cents du cent dollar d'évaluation;

- Le taux de taxe pour la collecte et le traitement des eaux usées est de 475,00 dollars par unité;
- Le taux de taxe pour la cueillette et la disposition des matières résiduelles est de 180,00 dollars par unité.

	<b>BUDGET 2020</b>	<b>BUDGET 2020</b>
<b><u>REVENUS</u></b>		
<i>TAXES</i>		
Taxes Foncières générales	584 584	608 991
Taxes de Service	192 000	186 000
<i>Compensations tenant lieu de taxes</i>	215 841	209 422
<i>Transferts</i>	382 183	402 322
<i>Imposition de droits</i>	10 500	17 000
<i>Services rendus</i>	140 466	143 765
<b><u>TOTAL DES REVENUS</u></b>	<b>1 525 574</b>	<b>1 567 500</b>
<b><u>DÉPENSES</u></b>		
<i>Administration</i>	269 149	286 615
<i>Sécurité publique</i>	118 061	112 755
<i>Réseau routier</i>	583 760	609 520
<i>Hygiène du milieu</i>	165 693	157 838
<i>Logement social et biomasse</i>	30 249	33 351
<i>Aménagement et urbanisme</i>	33 008	34 759
<i>Loisir et culture</i>	70 154	75 062
<i>Frais de financement</i>	40 800	38 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 310 874</b>	<b>1 347 900</b>
<i>Remboursement capital (dettes)</i>	164 700	169 600
<i>Investissement</i>	50 000	50 000
<b>TOTAL</b>	<b>214 700</b>	<b>219 600</b>
<b><u>TOTAL DES DÉPENSES</u></b>	<b>1 525 574</b>	<b>1 567 500</b>

### Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

	Projets	Coût	Financement		
			Fonds régulier	Subvention	Emprunt
<b>2021</b>	Clôture du parc Léonais	25 700.00\$			25 700.00\$
	Aménagement du bureau	112 000.00\$			112 000.00\$
	Rénovation du centre des loisirs	375 000.00\$		375 000.00\$	
	Aménagement urbain	25 000.00\$	25 000.00\$		
	Machinerie	25 000.00\$	25 000.00\$		
<b>2022</b>	Bibliothèque			700 000.00\$	
<b>2023</b>	Camion				350 000.00\$



### ***Le Cercle de Fermières de Saint-Léon.***

En cette période des fêtes particulières, les membres du Conseil d'administration et tous les membres du Cercle des Fermières de Saint-Léon tiennent à vous souhaiter de Joyeuses fêtes 2020 et pour 2021. Paix, Santé, Amour et Zénitude à vous, paroissiens de notre beau village ainsi qu'à tous vos proches

Lise Fournier, présidente Marie-Denise Levesque, vice-présidente, Chantal Sergerie, secrétaire, Johanne Ouellet, Trésorière



### ***Le Club 50 ans +***



Les membres du Conseil d'administration du Club 50+ de Saint-Léon vous souhaitent de JOYEUSES FÊTES malgré la période difficile que l'on vit actuellement. Pour 2021, on nous souhaite un retour à la normale, que cette nouvelle année en soit une de résilience et qu'on s'en sorte tous un peu plus forts et grandis. On espère vous voir à notre journée Rendez-vous d'avril en pleine forme si ça nous est permis.

Les membres du CA Jean-Yves Imbeault, président Jean-Paul Lefrançois, vice-président Jeanne d'Arc Ayotte, secrétaire Marjolaine Boulianne, trésorière Lucine Deroy, Suzanne Brousseau, Lise Coulombe, Johanne Ouellet, Jacynthe Côté Administratrice

### ***Le Comité de développement de Saint-Léon***

Le comité de Développement de St-Léon est heureux de souhaiter à la population Léonaise une heureuse période des fêtes et une année 2021 remplie d'espoir pour la réalisation de nos projets.

Kathy Gonthier, Daisy Turcotte, Mireille Bérubé, Dave Ouellet, Jean-Paul Lefrancois, Serge Imbeault et Marielle Guay.





### ***La fabrique de Saint-Léon-le-Grand***



En ce temps des fêtes puisse la paix, l'amour et la joie de Noël être avec vous et votre famille et pour la nouvelle année, de votre conseil de fabrique : Daniel Thibault, Thérèse Cummings, Ghislain Gagnon, Lucienne Blais, Luc-André Albert, Valérie Arbour, Suzanne Dechamplain,

Le bureau de la Fabrique de Saint-Léon sera fermé les mardis 22 et 29 décembre 2020.

Nous sommes en zone rouge et le nombre maximal de personnes qui peuvent assister à une célébration est de 25 personnes dans l'église et de 10 personnes dans la sacristie afin de respecter les consignes de distanciation. Pour éviter de vous déplacer inutilement, vous pourrez donner votre nom pour assister à une célébration au bureau de la Fabrique le mardi pour le dimanche suivant au 418-743-2065. Pour ce dimanche 20 décembre 2020 vous pouvez communiquer avec Lucie St-Germain 418-743-2913

### ***Le Comité jeunesse***

Le comité jeunesse n'a pu être présent comme il l'aurait souhaité en 2020 à cause de la situation que l'on vit actuellement



Très confiant que tout ira mieux en 2021.

Nous vous souhaitons un Joyeux temps des Fêtes et surtout, surtout de la santé pour l'année à venir,

Amour, Espoir et Famille

Linda Bérubé, Mathieu Bérubé, Annick Lavoie, Maryse Turcotte, Julie Malenfant et Annie Dechamplain Laflèche.





Cet hiver entre le 4 janvier et le 8 mars, profitez des plaisirs hivernaux et participez au **Défi Château de Neige 2021**! Vous pourriez courir la chance de remporter l'une des 12 cartes-cadeaux de 100 \$ chez Sports Experts!

## Les étapes du Défi

### Étape 1

Rendez-vous sur le site [defichateaudeneige.com](http://defichateaudeneige.com) et lisez attentivement les consignes de sécurité.

### Étape 2

Construisez votre château et ayez en tête que l'objectif numéro 1 est de bouger dehors et de s'amuser! 😊

### Étape 3

Lorsque votre château est terminé, prenez-le en photo (paysage recommandé pour la prise de photo).

### Étape 4

Pour être officiellement éligible au concours, vous devez déposer votre photo dans la section « participer » sur le site internet.



## **Message important : de la part du Groupe Mattis,**

(L'entreprise faisant la collecte des matières résiduelles dans La Matapédia)

Avec l'arrivée des températures froides, les camions de collecte ont rencontré des problèmes reliés à la conformité des bacs. Les points problématiques sont les suivantes :



- **L'absence de couvercle** : Ce problème occasionne l'accumulation de glace et de neige dans le bac. Il y a donc une augmentation du poids de celui-ci ce qui augmente les risques de bris du bac lors de la manipulation (Roues cassées, bac échappé dans le camion). On transporte également de la neige et de la glace pour rien, ce qui augmente les coûts de traitement inutilement en plus de nuire à la qualité des matières recyclables lors qu'il s'agit du bac bleu.
- **Absence des roues sur le bac** : Ce problème augmente le risque d'échapper le bac dans le camion, car les roues servent de "stopper" lors du déversement.

Le Groupe Mattis a donné une consigne à ses employés de ne plus faire la collecte des bacs lorsque ces situations arrivent, ce qui évidemment occasionne un grand nombre d'appels provenant des citoyens.

## Besoin de parler ?

Empathie Accueil  
Confidentialité Respect  
Non jugement

**TEL-AIDE**  
QUÉBEC  
Service d'écoute téléphonique

**Service d'écoute téléphonique**  
Solitude, détresse, anxiété, idées suicidaires...

Ouvert de 9h à minuit, 7 jours sur 7

**418 686-2433**  
Québec métro

**SANS FRAIS**  
**1 877 700-2433**  
Portneuf, Charlevoix, Bas St-Laurent,  
Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine

[www.telaide.qc.ca](http://www.telaide.qc.ca)

*En parler, ça fait du bien...*

Service d'aide en situation  
**de crise suicidaire**

**1 866 APPELLE**  
**1 866 277-3553**  
**24 h / 7 jours**

Rapide, confidentiel et sans frais!

**Besoin d'aide**

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture  
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

**811**  
**Info-social**  
**24 h / 7 jours**

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec